

GRAND PRIX JEUNES DE ROUGEMONT LE CHÂTEAU

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 mai 2025

Ce règlement précise et complète le cahier des charges des épreuves fédérales et des Grands Prix Jeunes FFGOLF (1.4.4.3 du Vadémécum FFG)

Compétition ouverte à tout joueur de catégorie Minimale ou moins, licencié FFGOLF ayant acquitté le **droit de jeu fédéral de 40 euros** ou être licencié d'une fédération étrangère.

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en **2023** ou **2024**, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé.

Pour les joueurs non licenciés en France, justifier son index par une attestation transmise par une fédération reconnue et attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2.5 du Vademecum FFG.

NOTA BENE : Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance sont interdits : voir § 1.2.8 du Vademecum FFG (**Le club devra mettre, sur les par 4 et 5, un marquage au sol à partir du début de green, pour indiquer les 50 - 100 - 150m**)

Inscriptions : La date limite d'inscription doit être fixée au moins **2 semaines avant le début de l'épreuve : 19 avril**. Le club doit publier une liste de joueurs retenus **au plus tard 5 jours après la date limite d'inscription : 24 avril**.

Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau suivant.

Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau suivant.

Le champ des joueurs :

	Nombre maximal de joueurs autorisés en incluant Les garçons, les filles et les WC 144	Garçons Nombre minimum à prévoir dans le règlement 51	Filles Nombre minimum à prévoir dans le règlement 15	Wild Cards Nombre maximum autorisé 14
Minimes		9	3	
Benjamins		21	6	
U12		21	6	

LISTE D'ATTENTE

En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente dans la catégorie, elle devra être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Si la catégorie d'âge ne possède aucune liste d'attente, le joueur pourra être remplacé par le 1^{er} joueur de la liste d'attente de n'importe quelle autre catégorie au choix du comité de l'épreuve. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente doit être respecté parmi les joueurs présents sur le site.

FORMULE DE JEU

36 trous stroke play, 2 tours consécutifs de 18 trous en formule « score maximum » (9 coups par trou)

Tour 1 : Départs par catégorie et par sexe par ordre croissant d'index

Tour 2 : Départs par catégorie et par sexe par ordre inverse des résultats

Marques de départs – Distances de Jeu

Distances indiquées § 3.6.4 du Vadémécum FFG

FILLES

U12 filles : Mauves

Benjamins : Rouges

Minimes : Bleus

GARÇONS

U12 garçons : Gris

Benjamins : Jaunes

Minimes garçons : Blancs

La publication des horaires de départ intervient au plus tôt 48H avant le début de l'épreuve.

Départage

En cas d'égalité pour la première place de chaque série et pour chaque sexe, le comité de l'épreuve doit départager les joueurs par un play-off.

En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, la 1^{ère} place sera attribuée selon le départage des 18,9,6,3 derniers trous puis si l'égalité subsiste trou par trou en remontant.

Remise des Prix

Remise des Prix : Classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe et par catégorie, (pas de classement mixte)

Pour les garçons : 3 prix brut par catégorie

Pour les filles : 2 prix Brut par catégorie

Le/la meilleur (e) U10 doit être récompensé (e) lors de la remise des prix

COMITE DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve est composé :

Du Directeur du Club et/ou OBEC :
Les arbitres désignés par la Ligue
Du CTR de Ligue (si présent)

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'engagement comprenant les green-fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement ne doivent pas dépasser 50€.

Extérieurs	50 €
Membres du club	20 €

Ouverture des inscriptions **1^{er} avril**

Les inscriptions ne seront validées qu'à réception du paiement.

FORFAIT

Vademecum fédéral 1.4 11. Forfaits (Scratches)

Le joueur peut annuler sa participation jusqu'à la date limite d'inscription. Il devra en informer par écrit le club **avant le 19 avril** à minuit. Dans cette hypothèse les droits d'engagement seront remboursés.

Tout joueur déclarant forfait après le 19 avril reste redevable des droits d'inscription.

Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, peut se voir refuser l'accès aux Grands Prix Jeunes suivants.

Tout joueur qui n'aurait pas réglé ses droits d'engagement à un précédent Grand Prix Jeunes doit être refusé jusqu'à complet règlement des sommes dues. Le Comité de l'épreuve informera la Ligue de ces cas. La Ligue devra informer le Comité d'épreuve des Grands Prix Jeunes suivants des refus à notifier